



Les handicapés mobilisés pour l'accessibilité

Une vingtaine de personnes a manifesté, hier, devant la préfecture

Les manifestants ont revêtu les gilets jaunes et sorti les pancartes fluorescentes pour donner plus de poids à leurs revendications. Comme un peu partout en France, les handicapés du département se sont mobilisés hier pour protester contre le retard de la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité. C'est le collectif inter-associatif 04, composé d'associations du département, qui a mobilisé ses troupes devant la préfecture de Digne pour faire entendre la voix des personnes à mobilité réduite du

département. "La loi d'accessibilité handicapée prévoyait qu'en 2015, les établissements recevant du public adaptent leurs locaux afin de les rendre praticables pour les personnes à mobilité réduite, explique Laurent Quaranta, conseiller départemental de l'Association des paralysés de France. Or, en décembre dernier, une ordonnance relative à l'accessibilité est parue. Celle-ci est injustifiable et inacceptable puisqu'elle donne des délais supplémentaires pouvant aller jusqu'à 10 ans pour se mettre en

conformité! Nous demandons alors aux parlementaires de ne pas ratifier cette ordonnance d'État." Bernard Walgenwitz faisait partie de la vingtaine de personnes présentes hier devant la préfecture. Il raconte : "Aujourd'hui, il y a encore beaucoup trop d'endroits inaccessibles quand on est en fauteuil roulant. Il faut que cela change. Et ça concerne beaucoup de monde. Les personnes âgées, les gens qui ont des poussettes, etc."

Simon JOUSSET / photo Éric Camoin